

LafargeHolcim prend acte de la mise en examen de Lafarge SA en France

Les juges en charge de l'instruction relative à l'exploitation de la cimenterie syrienne de Jalabiya par Lafarge Cement Syria entre 2011 et 2014 ont décidé, ce jour, de mettre en examen la société Lafarge SA.

Le Groupe prend acte des infractions reprochées à la suite des actes individuels répréhensibles survenus dans le cadre des opérations antérieures à 2014 de Lafarge Cement Syria, une filiale de Lafarge SA. La mise en examen de Lafarge SA était attendue suite à la mise en examen de plusieurs de ses anciens dirigeants.

Lafarge SA reconnaît que le système de supervision de sa filiale syrienne ne lui a pas permis d'identifier les manquements survenus à la suite d'une violation sans précédent des règlements et des règles de conformité internes par quelques personnes qui ont quitté le Groupe. Cependant, l'entreprise fera appel des infractions reprochées qui ne reflètent pas équitablement les responsabilités de Lafarge SA.

Beat Hess, Président du Conseil d'administration de LafargeHolcim, société mère de Lafarge SA, a déclaré : « *Nous regrettons profondément ce qui s'est passé dans notre filiale syrienne et, dès que nous en avons été informés, nous avons immédiatement pris des mesures fermes. Aucune des personnes mises en examen n'est aujourd'hui dans l'entreprise.* »

LafargeHolcim est né en 2015 de la fusion de deux champions dont l'histoire remonte à plus de 100 ans. Avant la fusion, le Groupe Lafarge disposait d'un programme de conformité complet qui n'a pas été respecté. Nous avons encore renforcé le programme et la culture de conformité depuis la fusion, afin d'éviter que des erreurs similaires ne se reproduisent. Je crois que notre culture de la conformité est forte au sein du Groupe et que nous surmonterons ces actes individuels répréhensibles grâce à l'engagement de nos collaborateurs ».

Dès que LafargeHolcim a eu connaissance des irrégularités survenues en Syrie, le Conseil d'administration a fait diligenter, en 2016, une enquête qui a été menée par des cabinets externes indépendants, expérimentés en matière d'enquêtes transfrontalières complexes. Les principales conclusions de cette enquête ont été rendues publiques en avril 2017 et ont révélé que la société locale a remis des fonds à des tiers afin de trouver des arrangements avec un certain nombre de groupes armés, dont certains visés par des sanctions.

Ce rapport et plus de 260 000 documents recueillis dans le cadre de l'enquête ont été remis aux autorités françaises et sont au cœur du dossier. A plusieurs reprises, y compris aujourd'hui devant les juges d'instruction, la société Lafarge SA a confirmé que des erreurs individuelles inacceptables ont été commises en Syrie jusqu'à l'évacuation du site en septembre 2014, ce qu'elle regrette et condamne avec la plus grande fermeté. La société continuera à pleinement coopérer avec les autorités judiciaires dans cette affaire.

À propos de LafargeHolcim

LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction au service des maçons, constructeurs, architectes et ingénieurs du monde entier. Le Groupe produit du ciment, des granulats et du béton prêt-à-l'emploi utilisés pour des constructions aussi variées que des logements abordables, des petits projets locaux ou des projets d'infrastructures complexes d'un point de vue technique et architectural. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable. LafargeHolcim occupe une place de leader dans toutes les régions du monde, emploie environ 80 000 collaborateurs dans près de 80 pays et dispose d'une présence géographique équilibrée entre les marchés en développement et matures.

Plus d'informations disponibles sur www.lafargeholcim.com